

Déposé le 5 avril 2017

## Élection présidentielle, le syndicalisme en question...

Les enjeux sont importants, il y a en premier la montée de l'extrême-droite, potentiellement première force politique en terme de voix à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle. Le FN prospère sur le terrain de la désespérance sociale, des promesses non tenues de ce dernier quinquennat, de la déchéance morale du candidat de la Droite traditionnelle. L'imposture sociale de sa candidate est grande tant ses 144 engagements se veulent rassurant sur ce thème. La xénophobie et la préférence nationale sont d'autant mises en valeur, qu'il s'agit toujours de cultiver le rejet de l'autre, de diviser sur des questions d'identité, pour progresser sur le plan électoral.

Face à ce danger, la confusion règne. Sur les questions économiques et sociales, le programme de Macron est le calque de celui de Fillon. Droit du travail réduit à quelques principes, referendum à l'initiative du patron pour éviter des négociations incertaines, instance unique et réduite face à la direction, fin du monopole syndical pour la représentation des salarié-e-s, les syndicats sont cantonnés dans un rôle d'aide à la « gestion des carrières. » Il s'agit toujours de dépasser les « oppositions stériles. » S'il y a la volonté de nier l'entreprise comme un lieu de conflualités sociales, le rôle des organisations syndicales dans la définition de l'intérêt général est également remis en cause. Le passage en force de la loi Travail El-Khomri a ouvert la voie à ces programmes de démantèlement de notre démocratie sociale telle qu'elle s'est construite au lendemain de la Première Guerre mondiale, renforcée au moment du Front populaire et à la libération avec l'application du programme de la Résistance.

Cette convergence programmatique concerne aussi la Fonction publique : 500 000 postes en moins pour F. Fillon, 120 000 pour E. Macron, 100 milliards d'économie pour le premier, 60 pour le second. Faut-il rappeler que le nombre de fonctionnaires territoriaux a augmenté dans les mêmes proportions que la population, pas plus, et qu'à l'inverse, la Fonction publique d'État a décré de presque 8 % en 10 ans ? Ces candidatures s'opposent certes sur les questions des libertés et de l'identité, mais elles masquent mal leur convergence et leur soumission aux intérêts des patrons et des plus riches. D'autres candidatures sont en rupture et offrent la possibilité aux citoyen-ne-s de choisir un autre chemin.

Édito engagé, comme la FSU l'est dans cette campagne. Un syndicalisme comme le nôtre, porteur d'un projet de transformation sociale, ne peut rester neutre. La FSU, comme tu le sais, ne donne pas de consigne de vote. Il ne s'agit pas de prendre parti, mais de dénoncer les régressions sociales contenues dans les différents programmes. Il s'agit de présenter les enjeux que nous aurons à affronter à l'issue des scrutins avec la nouvelle majorité qui se dégagera. Il s'agit, sans esprit partisan, de travailler avec toutes les forces progressistes au renouveau de notre vie démocratique face à la désespérance sociale, à la montée de l'extrême-droite, au désarroi et à l'abstention des catégories populaires. Tu trouveras dans les pages intérieures un éclairage de certains programmes sur l'Éducation et les Fonctions publiques. ♦ Jérôme ADELL, secrétaire départemental.

# Quelles visions pour l'École ?

## Entre faux semblants, réaction et volonté de progrès.

Rien ne va dans l'école française. Macron, Le Pen et Fillon dressent sommairement ce sombre constat. Macron dénonce en bloc un système éducatif en « échec » et « incapable » de corriger les inégalités. Fillon et Le Pen inscrivent dans un discours typiquement réactionnaire, le système va à vau-l'eau à cause de la « pédagogie », du « manque d'autorité » et de « l'idéologie égalitariste. » Pour eux, c'est l'uniforme pour les élèves et le retour de la note de vie scolaire !

Face à ce jugement idéologique, Hamon s'abstient de tout constat, une omission compréhensible, le PS étant aux affaires ces 5 dernières années, lui-même ayant été ministre de l'Éducation quelques mois en 2014. Avec lui l'effort budgétaire sera poursuivi. Mélenchon se pose en défenseur de l'école publique et dénonce le manque d'ambition des derniers gouvernements pour l'école, « une école fermée par jour depuis dix ans. 22 000 journées de classe perdues en 2015-2016, faute de professeurs remplaçants en nombre suffisant. »

### L'autonomie, vraiment ?

Si Fillon va le plus loin en voulant « confier progressivement aux chefs d'établissement du second degré la possibilité de recruter les professeurs et personnels de l'établissement, » Macron et lui sont d'accord sur tout le reste. Les collectivités territoriales seront libres d'organiser le temps scolaire, il n'y a aura plus de cadrage national sur les rythmes scolaires. Drôle d'autonomie que de renforcer les collectivités au détriment de l'avis des équipes enseignantes et des parents ! Les établissements du secondaire seront « responsables des dispositifs d'accompagnement des élèves » qu'ils mettent en place. Du reste, les lycées et les collèges seront régulièrement « évalués » sur leur résultat et « responsabilisés » par des prescriptions qui leur seront données à l'issue de ces évaluations. Là aussi, évoquer l'autonomie alors que l'on renforce les prérogatives de la hiérarchie, est un abus de langage.

Hamon et Mélenchon s'opposent à ces conceptions. Mélenchon la dénonce en bloc, Hamon veut la promotion d'un « management plus horizontal. »

### L'école primaire, la priorité !

#### Est-ce si vrai ?

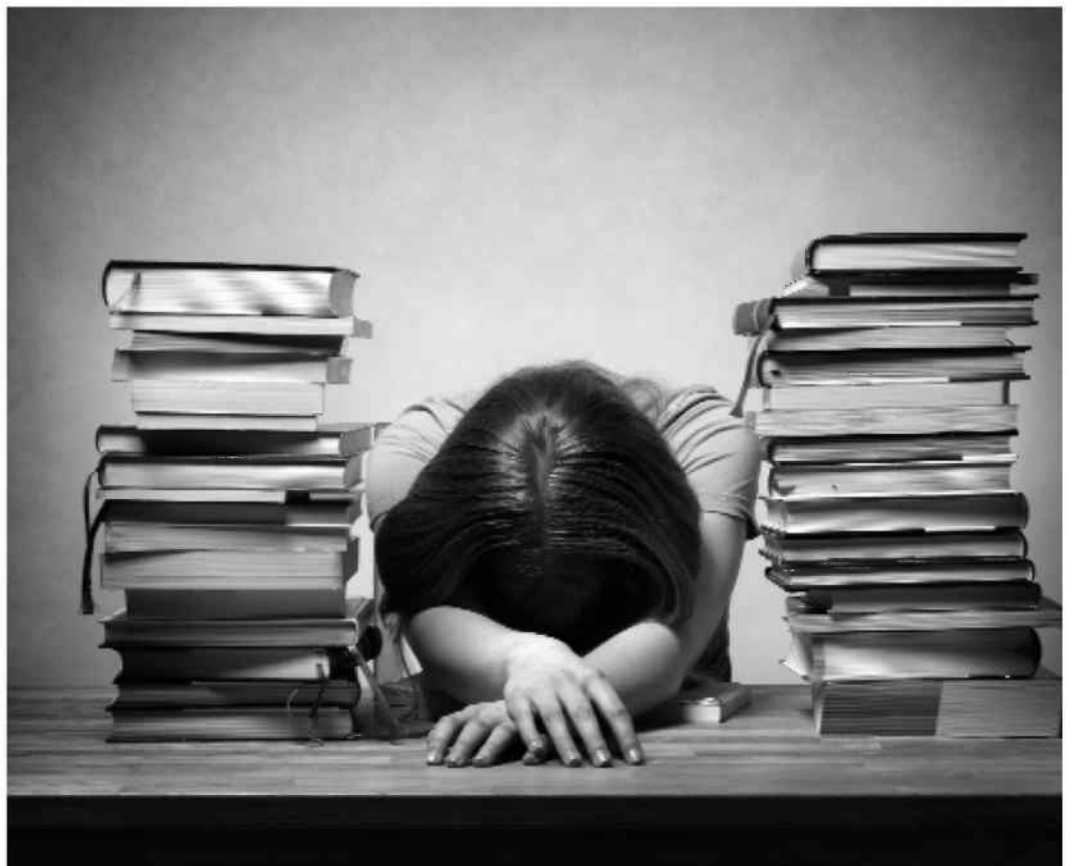
Priorité à l'apprentissage des fondamentaux « lire, écrire, compter » affirment Macron, Fillon et Le Pen. Macron propose de réorienter entre « 6 000 postes à 10 000 postes pour diviser par deux les effectifs des classes de CP et de CE1 en REP et REP+. » Ou comment déshabiller Pierre pour habiller Paul !

Seulement 4 000 postes à 5 000 postes seront créés, trop peu pour prétendre que l'Éducation reste une priorité. Fillon, en dehors de la mesure symbolique de porter la scolarité obligatoire à 5 ans (quels enfants ne sont pas encore scolarisés à cet âge ?), ne propose rien pour étayer la priorité sur les savoirs fondamentaux. Aucun poste supplémentaire n'est prévu, bien au contraire, on peut supposer que le primaire sera aussi mis à contribution dans la chasse aux postes de fonctionnaires. Hamon propose la création pour le primaire de « 20 000 postes (sur les 40 000 en tout qu'il promet de créer) pour qu'il n'y ait pas plus de 25 élèves par classe en CP, CE1, CE2 et pas plus de 20 élèves dans les REP, et REP+, les outre-mers et les territoires ruraux. 3 000 postes volants pour garantir un droit à la scolarisation dès 2 ans dans les REP. »

Mélenchon propose un effort plus global, qui concerne l'ensemble des écoles et des niveaux. Il veut mettre en œuvre un « droit à la scolarisation dès 2 ans » partout. Sur les 60 000 postes qui devraient être créés, une partie importante sera consacrée à la baisse du nombre d'élèves par classe et à la généralisation du dispositif plus de maitres que de classes.

### Et pour le collège ? Abrogation ou non de la réforme ?

Hamon et Macron s'inscrivent dans la ligne des politiques suivies ces dernières années. La réforme des collèges ne sera pas abrogée. Macron propose bien le rétablissement de parcours bilingues en 6<sup>e</sup>, mais c'est déjà le cas. S'agit-il de les étendre ? Pas sûr. Mis à part ça, des mesures cosmétiques, de l'accompagnement éducatif après la classe aux stages de remise à niveau. En dehors des enseignants, « des bénévoles et tous les étudiants



de France » (un trimestre obligatoire non payé) seront mis à contribution pour ces activités. Un peu plus d'ambition pour Hamon qui souhaite la création d'un « service public du soutien scolaire » lié au travail fait en classe et à l'inverse pris en charge exclusivement par des enseignants.

Le Pen et Fillon promettent certes l'abrogation de la réforme des collèges mais c'est surtout les programmes qui concentrent leurs griefs (notamment le programme d'histoire). Du reste cette abrogation ne devrait être que partielle pour permettre le retour seulement du grec et du latin et des classes bilangues. Seul Mélenchon propose une nouvelle loi d'orientation pour l'école à substituer à celle de Peillon votée en 2013. La réforme du collège sera abrogée dans sa totalité. L'avenir en commun prévoit de renforcer la vie scolaire avec la création de 8 000 postes de CPE. La prévention et l'éducation à la santé sont une autre priorité avec le recrutement de « 6 000 médecins, infirmiers, psychologues scolaires et assistants sociaux. »

### **Et le lycée ? Remise en cause du Bac et des épreuves en pleine canicule...**

Macron et Fillon s'attaquent au Bac en voulant réduire le nombre d'épreuves terminales à 4, différentes selon la filière. « Les disciplines ne faisant pas l'objet d'épreuve seront notées dans le cadre du contrôle continu » précisent les deux candidats. Cette proposition est la reprise du mandat des chefs d'établissement SNPDEN-UNSA qui dénoncent régulièrement le coût du Bac. Pour Fillon « les examens du baccalauréat seront programmés début juillet pour rendre chaque année aux élèves un mois de temps d'enseignement auquel ils ont droit. »

Hamon propose une réforme des lycées dans la ligne de la réforme des collèges mais « en concertation avec les

enseignants, les parents et les élèves. » Des moyens supplémentaires aux lycées seront alloués en fonction d'un « nouvel indicateur social plus juste. »

### **Une panacée, l'apprentissage**

Ce volet est très développé chez les candidats pro-business. Macron et Fillon qui ici comme ailleurs ont des propositions convergentes et inspirées par le patronat. Fillon veut engager une « mobilisation générale » pour développer l'apprentissage dès 15 ans. Pour Macron les branches professionnelles définiront les programmes et l'organisation des formations. Les lycées professionnels proposeront exclusivement des filières en alternances. On assure tout de même un cadre national aux diplômés mais la carte des formations sera de la compétence exclusive des régions.

A l'inverse pour Mélenchon « l'apprentissage n'offre une réponse que très partielle à l'exigence d'élévation du niveau de qualification, sans oublier que le statut d'apprenti rime souvent avec précarité pour les jeunes. » Il déplore que « les filières d'enseignement professionnel publiques soient détruites. Elles sont pourtant une voie d'excellence dans laquelle la moitié de la jeunesse du pays étudie. » L'avenir en commun propose donc le rétablissement du bac professionnel en 4 ans, et l'arrêt des fermetures de classes et des lycées professionnels. « Les cursus courts dans l'enseignement supérieur et la poursuite d'études après un bac professionnel ou technologique (BTS, DUT, licences professionnelles...) » seront encouragés pour élever le niveau de qualification.

Le programme d'Hamon ne comporte rien sur le sujet mais défend les lycées professionnels comme « voies d'excellence. » Les possibilités de poursuites d'études seront favorisées. ♦

### **La FSU, pour un Premier mai de revendication démocratique et sociale.**

La FSU appelle toutes les organisations syndicales à faire du 1<sup>er</sup> mai une puissante journée d'expression et de revendication sociale et démocratique entre les deux tours des élections présidentielles : emploi, salaires, pensions, protection sociale, retraite, services publics... doivent permettre de rassembler les salariés du public comme du privé, les jeunes et les retraités quelle que soit la majorité susceptible de sortir des urnes. Les réponses appor-

tées aux questions économiques et sociales pour construire une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire sont indispensables pour s'opposer au renforcement des politiques libérales, à la montée des idées réactionnaires, en particulier la montée du Front national mais aussi celle d'une droite plus que jamais déterminée à détruire les solidarités collectives. ♦

Texte Action adopté au Conseil Délibératif Fédéral national le 22 mars.

### **Syndicalisme de transformation sociale : de quoi parle-t-on ?**

Pour rappel la Charte d'Amiens, votée au congrès de la CGT de 1906, définit encore aujourd'hui la conception du syndicalisme portée par la FSU, la CGT et Solidaires. C'est-à-dire, un syndicalisme dit de « transformation sociale ». Il est alors cohérent de reprendre le double objectif de la charte pour proposer une première définition de cette forme de syndicalisme : la défense des revendications immédiates et quotidiennes et la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis politiques et de l'État. Il s'agit alors d'un syndicalisme porteur de valeurs progressistes et d'émancipations qui ne peut s'affranchir des analyses contextuelles dans lequel il agit.

Par exemple dans le domaine de l'éducation, les dernières mesures imposées, sans concertation avec les professionnels de l'éducation qu'ils soient enseignant-e-s, CPE, psychologues

de l'éducation nationale, ou chef-fe-s d'établissement..., entrent en dissonance avec les objectifs émancipateurs de l'école. Les repères professionnels se brouillent. Les difficultés d'exercer dans de bonnes conditions son métier sont bien la conséquence des orientations politiques sur les métiers de l'éducation. Les analyses systémiques liant activité professionnelle et contexte socio-économique paraissent incontournables. Mais paradoxalement la difficulté de partager et d'élargir ces questionnements sur les lieux même de travail pour débattre, construire et porter des alternatives semble s'accroître.

Il y a donc nécessité de travailler à la reconstruction de « boussoles collectives ». La réécriture du projet d'école de la FSU, porteur des valeurs de transformation sociale, doit pleinement jouer ce rôle et chacun-e doit prendre toute sa place dans ce processus. ♦ **Sébastien BEORCHIA.**

# Programmes

## Fonction publique

### Emmanuel Macron

Le candidat d'En Marche veut réduire de 120 000 le nombre de fonctionnaires, par des non-remplacements. 50 000 postes sont concernés dans la Fonction publique d'État, 70 000 dans la Fonction publique territoriale. Il assure en revanche que les effectifs de la Fonction publique hospitalière seront maintenus. Seules la Police et la Gendarmerie verront leur effectif augmenter avec 10 000 postes de plus, de même que l'Éducation nationale avec 4 000 postes.

Le statut des fonctionnaires sera « modernisé et décloisonné, par un assouplissement du système rigide des corps ». Quant à celui des contractuels publics, il sera aligné sur le droit commun. Rien sur le maintien du pouvoir d'achat et le point d'indice. Une prime de 3 000 euros sera versée aux professeurs enseignants en REP. Un jour de carence en cas de congés maladie sera à nouveau institué.

### Marine Le Pen

Le programme ne propose pas de revenir sur le dégel du point d'indice et sa revalorisation. Deux jours de carence seront institués. Elle prévoit « d'augmenter les effectifs de la Fonction publique hospitalière », sans citer de chiffre, et de « maintenir au maximum les hôpitaux de proximité » à l'inverse des 15 000 policiers et gendarmes, 6 000 douaniers bien définis.



### François Fillon

François Fillon prévoit la suppression de 500 000 postes dans la Fonction publique (10 % des effectifs). Le détail n'est pas indiqué, toutes les Fonctions publiques sont concernées. Les forces de l'ordre, seront épargnées.

La durée hebdomadaire de travail des fonctionnaires sera portée à 39 heures, sans que l'augmentation de la rémunération soit équivalente. On peut présumer qu'il y aura un retour du gel du point d'indice, même si rien n'est écrit. La rémunération au « mérite » est citée pour les enseignants. Deux jours de carence dans la Fonction publique seront établis. Il veut aussi « simplifier les conditions de recrutement des contractuels » afin de « limiter les recrutements de fonctionnaires sous statut aux missions dont la nature ou la durée le justifie ».

### Benoît Hamon

Benoît Hamon s'engage à recruter 40 000 nouveaux enseignants supplémentaires, dont 15 000 réservées à la formation continue. La Police et la Gendarmerie verraient eux aussi leurs moyens renforcés avec le « remplacement de tous les départs à la retraite » et la

création de 1 000 postes par an. Le candidat souhaite par ailleurs créer un « service public de la petite enfance », et renforcer les « services publics protecteurs » (inspection du travail, services sanitaires, contrôleurs fiscaux).

L'hôpital est également concerné par des créations de poste : partisan d'une « garantie de service public universelle », Benoît Hamon veut mettre en place « un plan d'amélioration des conditions de travail à l'hôpital », notamment en termes d'organisation et d'effectifs. Quant aux salaires, il prévoit de « revaloriser immédiatement » le point d'indice des fonctionnaires, avec une hausse plus marquée pour les fonctionnaires de catégorie C.

Il propose enfin de créer des « observatoires citoyens de la qualité du service public ».

### Jean-Luc Mélenchon

« Nous lancerons un plan de recrutement dans tous les corps de métiers et les catégories de la fonction publique », explique le programme de la France insoumise, qui prévoit un « audit complet des besoins ».

Le projet promet une augmentation de 7 % de la valeur du point d'indice, « afin de rattraper le gel entre 2010 et 2016 ». Les salaires des non-titulaires seront indexés sur ceux des fonctionnaires, et « les primes au mérite et à l'excellence seront supprimées ».

Mélenchon s'engage à recruter 60 000 enseignants et à mettre en place un dispositif de pré-recrutement pour favoriser l'accès au métier d'enseignant pour les jeunes issus de milieux populaires. Les carrières seront revalorisées. Pour la Fonction publique hospitalière, le programme ambitionne de « restaurer le service public hospitalier », avec des moyens humains et financiers qui permettraient d'offrir « des conditions de travail respectueuses des soignants ». 62 500 soignants et médecins hospitaliers seraient recrutés au cours du quinquennat. ♦



Sources :

L'avenir en commun de Jean-Luc Mélenchon : <https://laec.fr/>

Mon projet pour faire battre le cœur de la France de Benoît Hamon : <https://www.benoithamon2017.fr/wp-content/uploads/2017/03/projet-web1.pdf>

En marche ! d'Emmanuel Macron : <http://www.en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme>

144 engagements présidentiels de Marine Le Pen :

<https://www.marine2017.fr/2017/02/04/projet-presidentiel-marine-le-pen/>

Mon projet pour la France de F. Fillon : <https://www.fillon2017.fr/projet>